Centre d'Action Laïque de la Province de Liège Boulevard d'Avroy, 86 - 4000 Liège

N° 68 trimestriel

Janvier - Février - Mars 2010

N° d'agréation: P201200

Bureau de dépôt: Liège X SALUT

BELGIQUE-BELGIE P.P. LIEGE X 9/65

FRATERNITE

LE NOUVEL ESPRIT DE LA DÉMOCRATIE LOCALE ?



Depuis plus de 10 ans, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège travaille au quotidien dans le quartier du Molinay à Seraing. L'implantation dans un quartier humainement riche et dense comme celui-là permet de mettre en pratique des éléments essentiels au bon fonctionnement de la société dans laquelle nous vivons. Mais ce travail est plus complexe qu'il n'y paraît. La démocratie au niveau local révèle de nombreux enjeux et difficultés. Chacun a un rôle à y jouer, l'homme politique évidemment, l'employé de l'urbanisme certainement mais les citoyens et les associations actives sur le terrain aussi. Ce numéro de Salut et Fraternité a choisi de mettre en lumière les études et les réflexions qui traitent de la participation de chacun aux processus politiques et à la vie de la cité. Il s'interroge sur les définitions de la démocratie quand on l'accompagne des termes « représentative », « participative » ou encore « délibérative ». A l'heure où les consultations au niveau local sont légion, ces concepts pourront nous aider à y voir plus clair.

ÉDITORIAL

Il n'y a jamais eu autant de moyens d'expression de la voix citoyenne qu'aujourd'hui. Les nouveaux médias tels que les blogs et les réseaux sociaux que sont Facebook ou Twitter et d'autres outils du web 2.0 sont des vecteurs d'expression interactive instantanée et continue. Les radios et télévisions font de plus en plus appel à la participation citoyenne lors des débats politiques ou des émissions interactives, par exemple en faisant défiler sous l'image les réactions envoyées par courriel ou sms. Les lieux de rencontre et d'échanges semblent également se multiplier et rencontrer un certain succès sous la forme de cafés citoyens, petits-déjeuners philosophiques ou d'autres formules mêlant convivialité et débats. De plus en plus de conseils communaux permettent selon certaines formes l'expression des citoyens et leur offrent la possibilité d'interpeller leurs élus.

Ces outils de communication et de réflexion viennent compléter l'arsenal dont disposait déjà la population. L'organisation des partis politiques prévoit ainsi que les adhérents expriment leurs positions au sein de leurs instances respectives. Il s'agit là d'une forme contemporaine — certes limitée aux membres des partis politiques — de démocratie directe, pour peu bien entendu que les élus tiennent compte de l'opinion des membres. Ceci permet d'élargir le rôle du citoyen qui sans cela se limiterait à exprimer son vote au moment des élections et perdrait ensuite tout contrôle sur l'usage que feraient les élus de sa voix. Les rencontres entre les élus et la population permettent aussi de prendre la température de l'opinion publique, si l'on parvient évidemment à dépasser le stade des passe-droits que d'aucuns attendent en retour de leur fidélité. La presse écrite ouvre elle aussi ses colonnes à l'expression citoyenne sous la forme de rubriques « courrier des lecteurs », cartes blanches ou sondages d'opinion.

Cependant, les canaux d'expression de l'opinion publique ne suffisent pas. Pour éviter les dérives populistes, les attaques racistes, les atteintes à la réputation d'autrui, le non respect des différences, nos sociétés ont d'autant plus besoin de cadres entourant ces processus d'expression de la citoyenneté. Mais ce qui est plus nécessaire encore, c'est de privilégier un enseignement performant qui prépare les citoyens à l'usage de ses canaux d'information et développe leurs capacités d'analyse, leur esprit critique, et l'intégration des valeurs nécessaires à l'exercice de la démocratie, garante du vivre ensemble dans le respect des libertés individuelles et dans l'intérêt collectif. L'éducation permanente doit ensuite prendre le relais de l'école, et la participation des citoyens à la vie associative est un exercice concret et sain de la démocratie à visage humain, au quotidien. Notre mouvement laïque permet cet exercice du débat contradictoire, réunit des outils d'analyse de nos sociétés, et permet une expression citoyenne réfléchie, négociée, démocratique. En cela nous sommes bel et bien un mouvement citoyen.

Hervé PERSAIN

LE NOUVEL ESPRIT DE

LA PARTICIPATION CITOYENNE AU SERVICE DE LA DÉMOCRATIE ?

Pour jouer son rôle le plus ambitieux et ne laisser personne sur le bord de la route, la démocratie a besoin de se nourrir de l'ensemble des composantes de la société. Dans nos sociétés de plus en plus cosmopolites, aujourd'hui encore plus qu'hier probablement, l'implication de la pluralité des citoyens dans l'élaboration des normes du vivre ensemble est un enjeu crucial.

Aussi, « la participation citoyen-

ne » s'impose aujourd'hui dans la réflexion collective comme un critère de bonne gouvernance et on ne peut que s'en réjouir. Mais, notre expérience de terrain, notamment depuis 12 ans dans le quartier du Molinay à Seraing, nous incite à une certaine vigilance quant aux modalités d'application et objectifs attribués à la participation citoyenne. S'intéresser au quotidien à la participation citoyenne, c'est être confronté à une série de questions centrales pour éviter les risques d'une confiscation ou d'une disqualification de celleci. Elles se posent en tout cas de manière interpellante pour la participation de la grande majorité de nos concitoyens qui ne s'inscrivent pas déjà dans un processus collectif d'actions ou de réflexions sur les normes du « vivre ensemble ».

La volonté d'une meilleure gouvernance par la participation citoyenne se traduit souvent par une rencontre plus directe entre citoyens et élus (que ce soit sous forme de réunions plénières ou par voies de consultations écrites). Dans ce cadre, les réalités de terrain nous imposent au moins deux questions :

Comment faire pour que ces rencontres, ces moments de dialogue citoyens-élus ne

soient pas l'occasion d'une simple succession de revendications individuelles parfois contradictoires et rarement réfléchies en termes de bien être collectif? Il ne faut en effet pas se leurrer et de multiples expériences en ont fait les frais, il n'y a aucune raison objective pour que des citoyens formatés dans une société régie par la réussite individuelle adoptent spontanément une réflexion empreinte d'intérêts collectifs! Pour les partisans d'une société basée sur l'idée de fraternité, il est crucial de répondre à cette question sans quoi, une participation citoyenne constituée d'une somme d'intérêts individuels a toutes les chances de produire un discours pollué par des demandes d'exclusion et des réflexes protectionnistes.

Comment faire pour que cette participation citovenne ne soit pas juste le renforcement des inégalités sociales ? Pour qui pratique la dynamisation de la participation citoyenne, le constat est hélas sans appel, la « majorité silencieuse » reste, malgré l'augmentation des dispositifs de participation, ... fort silencieuse. En plus de la déliquescence, qui vient d'être évoquée, du concept de « bien commun » dans la conscience collective, trois freins supplémentaires à la participation du plus grand nombre s'insinuent particulièrement auprès des populations « fragilisées ». En effet, participer en émettant clairement un avis signifie qu'on estime avoir un avis pertinent à donner. Or, une partie non négligeable de nos concitovens ont bien appris de leur vie « qu'ils n'étaient pas capables » : de réussir à l'école, d'avoir un emploi, d'avoir un logement, ... Pour un certain nombre de ces personnes, sans un travail important de recons-

truction de « l'estime de soi », se sentir légitime dans l'émission d'un avis n'est pas envisageable. Par ailleurs, les questions soumises à débat public peuvent parfois paraître soit bien désuètes (ex : le nom d'une rue, l'emplacement d'un bac à fleurs) ou secondaire (le tracé d'une autoroute) au regard des questions de survie avec lesquelles les plus fragilisés d'entre eux doivent composer au quotidien! Enfin, une troisième source de discrimination relève des modes de participation légitimés qui répondent, pour la plupart, à des codes de communication (vocabulaire, mode de transmission de l'information, ...) qui ne correspondent pas à ceux des populations fragilisées, marginalisées ou minoritaires. Pour les partisans d'une société empreinte d'égalité et de justice sociale, promouvoir la participation citoyenne comme élément de bonne gouvernance sans répondre à ces questions, c'est prendre le risque couru d'avance d'une sous représentation de ces populations dans le débat public et donc, à terme, le renforcement des inégalités.

Pour essayer de répondre au mieux à ces enjeux, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège s'est construit, au travers d'expériences de terrain (empreintes de réussites et de déconvenues) et d'apports de différents auteurs (Marc Van Dewynkele, Eric Corijn, Majo Hansotte,ou encore Loïc Blondiaux) un cadre de réflexions qui guide son action. S'inspirant des travaux de Jürgen Habermas sur le concept de Démocratie Délibérative, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège réfléchit son approche de la participation citovenne en articulant la démocratie locale autour du rôle des élus, des techniciens



Le rôle du citoyen prend plusieurs formes.

et des citoyens ayant chacun un rôle, une lecture, un positionnement différents, conscients et reconnus. Les normes du vivre ensemble s'élaborant dans le trialogue de ces trois acteurs, de ces trois lectures, naturellement différentes, d'une même réalité.

Le triangle élus, techniciens, citoyens

Classiquement, la grille de lecture des élus doit être celle de l'intérêt collectif. Ils ont un rôle de pilotage. Suite aux réflexions issues du trialogue, ils gardent la légitimité de la décision. Les techniciens sont ceux qui, pour la question envisagée ont un savoir technique ou intellectuel reconnu. Dans le trialogue, ils ont pour mission de transmettre les informations objectives et/ ou théoriques afin que celles-ci entrent en résonnance avec les subjectivités des deux autres acteurs. Ils auront aussi souvent la responsabilité de la mise en œuvre.

En ce qui concerne les citoyens, le rôle de la participation est de leur permettre, à minima, de documenter la réflexion publique des différents points de vue présents dans la société afin que ceux-ci puissent la contaminer de manière équitable.

Contrairement à ce qui se passe aujourd'hui où ce sont les idées de quelques courants dominants qui sont répercutées et entrent en ligne de compte pour réfléchir les normes du « vivre ensemble », l'espace public, pour permettre une production démocratique devrait être, de manière beaucoup plus équitable, le lieu d'expression et le réceptacle

de l'ensemble des groupes sociaux (Cf. la notion de « Cultures vécues » développée par Eric Corijn). C'est massivement sur ce point qu'il nous paraît crucial de concentrer nos énergies et notre créativité en considérant celui-ci comme une première étape pour permettre à la participation citoyenne de véritablement produire une plus-value démocratique. Dans un second temps, plus ambitieux est d'envisager le rôle des citoyens comme étant celui de porter la responsabilité du débat éthique (cf. l'article de Majo Hansotte). Mais, à l'heure actuelle, à travers notre expérience de terrain, nous n'avons pu viser cet objectif qu'avec un petit nombre de groupes de plus, relativement restreints tant le chemin est long et l'énergie importante à investir pour parvenir à cette mise en dialogue.

Appliquée, notamment, dans le cadre d'une réflexion sur le redéploiement du quartier du Molinay à Seraing, cette proposition de travail faite auprès des trois acteurs produit actuellement des résultats encourageants en permettant à chaque partenaire de la démocratie locale d'investir un rôle positif reconnu et à sa mesure.

> Cécile PARTHOENS Directrice adjointe en charge des Actions locales

SOMMAIRE

EDITORIAL	. P.
LE NOUVEL ESPRIT DE LA DÉMOCRATIE LOCALE ?	2 2-
BILAN DE NOS ACTIVITÉS	. P.
CARTES BLANCHES	. P.
PRISES DE POSITION	. P.

Voir : Loïc Blondiaux : « Le nouvel esprit de la démocratie ». La rubrique des idées. Seuil. Marc Vandewynkele : « Les passeurs de frontières ». Adels. Revue Territoires. Majo Hansotte : « Les Intelligences citoyennes ». De Boeck.

LA DÉMOCRATIE LOCALE ?

S'EMPARER DE LA CHOSE PUBLIQUE



Á Seraing, les citoyens sont appelés à jouer leur rôle

Enquête publique, consultation populaire, commission consultative, conseil consultatif des aînés ou des jeunes... La liste des structures communales destinées à recueillir la parole citoyenne est devenue très longue. Ces processus de participation, voulus par le

législateur ou par les édiles, se situent entre la démocratie représentative et la démocratie directe. Ils peuvent constituer une plus-value pour notre système démocratique mais, là comme ailleurs, la bonne volonté ne suffit pas.

La démocratie participative ne remplace pas, mais intervient de façon complémentaire à la démocratie représentative. Ces deux formes de démocratie se renforcent afin de rendre les citoyens et les élus copropriétaires et coresponsables, de la cité et de ce qui s'y passe. Les bénéfices de la participation citoyenne sont multiples et ont été abondamment décrits : développement d'une culture civique, apprentissage de l'intérêt collectif par les individus, accroissement de la confiance à l'égard des institutions, lutte contre l'intolérance et les extrêmes... Le citoyen est reconnu comme un expert de son quotidien, qui peut initier des projets et prendre part à la construction

de décisions qui auront une influence sur sa vie sociale, sur son environnement.

Si la démocratie participative se manifeste dans des champs différents de la société et à différents échelons du pouvoir, c'est au niveau communal qu'elle est la plus vivante. Il existe plusieurs modes de participation des citoyens et des organisations de la société civile au niveau communal. Les uns sont prescrits par la loi (l'enquête publique, la publicité des séances du Conseil communal, l'accès à l'information); d'autres sont volontaires mais encadrés par décret (la consultation populaire, les commissions consultatives et les conseils consultatifs, Programme communal de développement rural, Plan communal de développement de la nature); d'autres encore sont initiés en toute liberté par les autorités (conseil communal des jeunes, budget participatif, projet de ville, réunions d'information).

Les limites du participatif

Il existe plus de guides pratiques et autres outils de participation citoyenne que d'évaluations de ces pratiques permettant de déceler leurs limites et inconvénients. L'on peut toutefois mettre en exergue certains écueils de la participation citoyenne. Comme ce constat de la directrice administrative du district de Jemappes-Flénu à propos du budget participatif introduit dans cette entité montoise en 2002 : «Les gens ont des journées chargées: trajets, travail, enfants, courses, ménage... Du coup, ils réfléchissent à deux fois avant de s'investir ailleurs. A cela s'ajoute l'individualisme. Beaucoup d'ha bitants viennent aux réunions pour parler de problèmes qui concernent leur environnement direct et non la collectivité. En découlent des projets trop subjectifs. En fait, lors des conseils de zone, on entend tout et son contraire. Les habitants ont parfois du mal à comprendre qu'on ne puisse pas répondre à leur demande et qu'il est impossible de contenter tout le monde. En

outre, leurs demandes ne sont pas toujours clairement exprimées. [...] Ils n'ont pas l'habitude de mettre des mots sur leurs besoins, ni de construire et de discuter des projets collectifs. Il faut donc les aider à clarifier leurs attentes»1

D'autres problèmes ont été relevés par la recherche Topozym²: la difficulté des élus à accepter la participation ; la difficulté d'accès aux citoyens ; une mauvaise intégration des dimensions « expertise professionnelle » et « expertise locale », l'une prenant généralement le pas sur l'autre ; la place floue du citoyen dans le processus décisionnel; le caractère partial et partiel des résultats ; le leurre potentiel sur le caractère démocratique de la participation, lorsqu'un groupe de personnes est majoritaire ou dominant dans le processus; la difficulté d'identifier et de réunir tous les acteurs potentiellement concernés par un projet.

En conclusion, on insistera sur le fait que la participation citoyenne ne s'improvise pas. Elle suppose un certain nombre de règles qu'il convient de respecter : la transparence, la communication, la diversité, etc. Sans compter une bonne dose de patience, un investissement temps considérable et le respect de la parole car des citoyens qui ont l'impression de ne jamais être entendus se fatiguent relativement vite des fausses participations.

Denis STOKKINK Président de Pour la Solidarité Think Tank européen



ATHENEE COMMUNAL LEONIE DE WAHA

Enseignement général Pédagogie Active

Immersion anglaise Immersion néerlandaise

CREATIVITE AUTONOMIE DIALOGUE **RESPONSABILISATION** COMMUNICATION **OUVERTURE AUTHENTICITE LIBERTE SOCIALISATION EPANOUISSEMENT INVESTISSEMENT** ESPRIT CRITIQUE AUTOGESTION METHODE DE TRAVAIL **SOLIDARITE** COMPETENCES DEPASSEMENT CITOYENNETE **EXIGENCE MOTIVATION**

CONTRAT

RESPECT

PROJETS

TANIKE VOIE DE LA KERRRIET

EFFICACITE

www.athenee-de-waha.be
Boulevard d'Avroy, 96 - 4000 Liège 04/222.34.26 waha.administration@gmail.com

Le projet "Budget participatif" -Quand le vent de la démocratie traverse les frontières..., Dialogue Wallonie, n° 29, 2006/3, p. 18.

² Le projet de recherche-formationaction Topozym sur le développement durable de l'espace public a été mené par l'Unité de Géographie Economique et Sociale de l'Université de Liège (UGES), l'Instituut voor Sociale en Economische Geografie de la Katholieke Universiteit Leuven (ISEG) et l'Institut d'Eco-pédagogie (IEP) entre janvier 2007 et janvier 2009. www. topozym.be

LE NOUVEL ESPRIT DE

PARTICIPER, OUI. MAIS COMMENT?



Le monde associatif a un rôle à jouer

Quelle est la place du monde associatif dans des processus participatifs ? Quels sont les acteurs concernés par ce type de processus ? Des habitants d'un quartier, des élus, des acteurs socio-économiques, des techniciens... ? Quels sont les outils qui permettent l'émergence d'un processus participatif ? Voila bien des questions qui se posent quand on parle d'associer les habitants à la vie collective d'une ville, d'un quartier, et du rôle que peuvent jouer les associations.

Depuis quelques décennies, plusieurs méthodologies tentent de mettre en œuvre de telles approches, dont notamment la recherche-action participative élaborée par Ita Gassel, ethnologue belge décédé en 1994. En quelques mots, la recherche-action participative envisage le groupe humain (composé lui-même de plusieurs groupes sociaux concrets) dans son contexte. L'écoute et l'observation de ces différents groupes sociaux ont pour but de produire des actions de changements par rapport aux difficultés exprimées. Les thèses, les arguments de chaque groupe social sont de ce fait le contenu d'une expertise partagée dans la perspective d'un maître plan.

Avec Ita Gassel, la recherche-action participative est davantage une philosophie d'action, un processus au cours duquel les groupes sociaux vont progressivement gagner une maîtrise sur leur histoire et leur territoire.

En résumé, ce processus sera articulé autour de quatre moments : l'émergence, l'expertise, la mobilisation et la stratégie.

L'émergence

Pendant ce moment, chez les individus et les groupes sociaux concrets sont enfouis des ressources considérables, des potentiels, des passions. Les problèmes ne sont pas niés, mais ils sont observés à partir des forces détectées que nous considérons comme contrariées et qu'il s'agit de libérer.

L'expertise

Les individus et groupes sociaux concrets que nous rencontrons y ont une vision du passé, du présent et de l'avenir et, de manière latente, une capacité de comprendre les situations et à proposer des transformations adaptées. Cette écoute participative est la base de débats démocratiques de plus en plus élargis

La mobilisation

Les individus et les groupes sociaux concrets redevenus auteurs, concepteurs, et acteurs, dépassent progressivement leur intérêt particulier pour entrer dans l'intérêt général. Des micro-projets émergent et sont accompagnés. Ils s'inscrivent petit à petit dans un projet global qui leur est devenu familier.

La stratégie

Ayant détecté les énergies disponibles, capitalisé l'expertise au-delà de celle des techniciens et déclenché la mobilisation, il est alors possible de situer chacun dans son rôle suivant le principe de subsidiarité et de produire de nouvelles formes de coopération d'un projet bien identifié.

Au fil des années, ce type de processus s'est toutefois vu contrarier par une atomisation du tissu social. En effet, ce n'est qu'actuellement que nous ressentons le virage opéré à la fin des années 1970 (opéré d'abord dans les pays anglo-saxons) avec le choix d'une société néo-libérale, régie par des relations singulières entre l'individu et son environnement. Comme si le monde n'était plus qu'un assemblage d'entité

unique avec pour objectif l'affirmation de soi. D'une manière significative, le sentiment d'appartenance à un groupe social s'est dilué en un rapport de force entre des intérêts privés.

Pour rappel, l'activité humaine de nos sociétés s'organise autour d'un certain nombre de sphères plus ou moins hermétiques or, la sphère associative et les corps intermédiaires (ayant comme fonction d'être un lien entre la population et les aires de décision, qu'elles soient publiques ou socio-économiques) se sont graduellement dégradés. Cette lourde tendance, renforcée par un repli sur soi dans un contexte économique morose, a transformé durablement l'activité humaine désintéressée en activité humaine de loisir et de consommation, où l'hédonisme et l'individualisme sont considérés comme valeurs premières.

Paradoxalement, les pouvoirs publics proclament une nouvelle culture politique : écoute du citoyen, politique de proximité, promotion de la citoyenneté, à l'instar d'expériences menées dans des pays d'Amérique Latine comme le budget participatif. C'est ainsi que la sphère publique et politique tente de mettre en œuvre aujourd'hui, des programmes participatifs, à travers notamment des Projets de Ville. Cependant, le plus souvent, la sphère publique et politique s'adresse directement à l'habitant ; elle lui demande d'exprimer ses besoins en tenant compte de l'intérêt général tout comme bon citoyen qui se respecte. Mais, elle fait l'impasse d'une expertise partagée et d'une délibération avant de prendre une décision, et met de côté la sphère associative comme intermédiaire.

Dans cette démarche, nous observons souvent ce type de cheminement :

La rencontre entre l'élu et les habitants se fera en direct, en face à face, sur un sujet local étranger aux enjeux socio-économiques (aménagement de quartier, problème de sécurité, problème de propreté, ...).

Les échanges feront plutôt émerger les aspects négatifs du sujet pour lequel la participation de l'habitant est demandée.

L'élu aura tendance à vouloir régler tous les besoins exprimés par l'assistance en tenant des promesses qui seront difficiles à mettre en L'habitant-individu face à un constat d'immobilisme (les engagements pris par la sphère publique se faisant attendre) aura de la méfiance, de la lassitude, un scepticisme envers toutes démarches participatives. Et lors de consultation citoyenne, l'espace de débat sera noyauté par un public ayant davantage une attitude NIMBY (not in my back yard) qu'une attitude constructive et d'ouverture vers l'autre.

Dans ce nouveau contexte, quel est l'usage fait de l'espace public (lieu intermédiaire qui rend possible la rencontre de groupes sociaux différents, l'échange de points de vue, la délibération en vue d'une décision concernant la vie de la Cité) ? En effet, aujourd'hui, l'espace public est davantage perçu comme une forteresse à conquérir (ou à défendre, à occuper), avec pour corollaire une communication sur le mode de la confrontation. Face à cette réalité, la volonté de s'appuyer sur la culture vécue et de construire avec les différents acteurs concernés des espaces de rencontre, de réflexion et de débat pour se comprendre avant de programmer, nous a amené à relever de nouveaux défis.

Il faut développer des pratiques de démocratie délibératives en constituant les habitants en co-auteurs – concepteurs – acteurs – évaluateurs des projets de territoire et en développant leur niveau de conscience politique.

Il est nécessaire de reconstituer une subsidiarité active à partir de l'identification des besoins dans la sphère privée pour les faire venir dans l'espace public, comme base d'un nouveau contrat social.

Il est aussi essentiel de faire renaître un mouvement social, opposé à l'orgueil de l'action technique et administrative.

Il faut permettre au politique de donner le sens : un mailleur plus qu'un commissaire.

Il est utile de promouvoir une économie de pleine activité dans une vision dynamique et productive de la sphère socio-économique.

Récusant toute stigmatisation ou enfermement de groupe social, de classe d'âge, de culture ou de territoire, il faut redonner une place centrale dans la recomposition du tout : faire du transfrontalier (un passeur et un non douanier armé).

Nous devons, dès lors, passer pédagogiquement du local au global et du présent aux générations futures

> Joseph LICATA – Marc VANDEWYNCKELE Octobre 2009



LA DÉMOCRATIE LOCALE ?

LES CONDITIONS POUR UN DEBAT DEMOCRATIQUE

Argumenter et débattre représentent en démocratie une ressource essentielle dans la construction collective d'un rapport au vrai et au juste ; seuls les régimes démocratiques proposent jusqu'au bout cette rationalité libre, pour construire une résolution commune.

Le registre de l'argumentation est cependant l'un des plus pervertis en démocratie, car il instaure souvent un rapport de force extrêmement violent, sous des dehors anodins, rendant inopérante l'intelligence collective et gratuits ou inutiles les débats. En effet, trop souvent, ce qui est appelé « débat » repose sur la maîtrise de jeux rhétoriques. Les « débats », dont les médias nous abreuvent, fonctionnent régulièrement comme un jeu de gladiateurs, avec des perdants et des gagnants, un jeu agonistique où il s'agit d'abord d'affaiblir sa proie, de montrer sa force, de mettre l'autre en difficulté, de se mettre en scène favorablement... plutôt que de rechercher collectivement la meilleure analyse ou la meilleure solution possible. Comment rendre dès lors à la démarche argumentaire une réelle pertinence démocratique?

Condition 1: un référentiel commun pour une légitimité

Un débat se doit d'être triangulé par des repères tiers, à savoir les principes fondateurs d'une démocratie. Sans cette référence, un débat devient un simple rapport de force, ouvert à toutes les sauvageries, alors même qu'il est censé incarner

un lieu de mise en suspens des violences, pour construire une intelligence collective par la raison. Les principes ne sont pas assimilables à des valeurs (culturelles, sociales, religieuses, ...) qui, elles, varient d'une culture ou d'un milieu à l'autre. À la différence d'une valeur, un principe n'est pas relatif; il fonde une discipline, un système, une science. Si je fais de la géométrie euclidienne, il y a des principes incontournables sans lesquels cette géométrie n'existe plus. De même, en démocratie, quatre principes (ndlr : l'autonomie, l'égalité, la liberté et la solidarité) sont incontournables, pour que notre pensée et nos actions favorisent une justice démocratique : est juste ce qui vaut pour NOUS TOUS, en lien avec les principes. Si nous contredisons ces principes, nous sortons d'une légitimité et validité démocratiques. Les quatre principes fondateurs d'une pensée et d'une action démocratiques font système : ils ne peuvent être adoptés séparément et doivent être en interaction permanente. Ils constituent, pris en carré, des repères de méthodes, un « gouvernail » pour penser et agir ; ils proposent une mise à l'épreuve qui garantit une légitimité à ce que l'on formule : une légitimité éthique et politique au sens noble du terme.

Condition 2: des actes de parole coopératifs et non compétitifs

Le philosophe allemand Jurgen Habermas parle de délibération démocratique et non de débat. Parler, c'est agir, c'est poser un acte qui a des effets. Parler, c'est donc s'engager et prendre une responsabilité. Pour Habermas, en démocratie, lorsque l'on entre dans une délibération argumentée, il est important de poser des actes de parole qui traitent l'autre comme un sujet égal à soi et non comme un objet ; des actes de parole qui fassent avancer l'intelligence commune (par exemple « reformuler », « questionner » - actes coopératifs - plutôt que « persifler », « humilier »- actes compétitifs...). Lorsque l'on parle, l'on peut considérer l'autre comme une proie à séduire, un objet à soumettre à sa volonté...« Viens! » peut être une supplication qui touche et qui émeut, ou un ordre qui humilie, ou une injonction qui séduit et charme... Nous ne sommes cependant pas toujours conscients des actes de parole que nous posons ou bien les autres les comprennent autrement : il s'agit en conséquence d'être vigilants à l'égard des énonciations et de ne pas accuser les énonciateurs. La méthodologie proposée par Habermas consiste à questionner réciproquement et régulièrement les actes de paroles posés par les uns et les autres, pour en évaluer la pertinence dans la construction d'une délibération collective; et s'encourager à en poser d'autres, s'ils ne sont pas coopératifs. Cette attitude implique d'entrer dans une délibération avec des personnes dont nous pensons qu'à l'horizon, la construction d'un consensus est possible avec elles. Le débat argumenté est donc un registre citoyen qui regarde vers le

consensus, qui relie. Délibérer avec d'autres implique un minimum de confiance. L'on ne débat pas avec n'importe qui, d'autant qu'il existe d'autres registres citoyens, dont la lutte, la résistance....

Condition 3: une validité procédurale

Une délibération selon Habermas se construit grâce à une procédure dans laquelle chacun s'engage le plus honnêtement possible, pour élaborer collectivement la meilleure résolution possible. La valeur d'une délibération démocratique est procédurale ; procédure qui permet de valider et de légitimer le résultat. Chaque citoyen peut entrer dans une délibération démocratique avec ses convictions, quels qu'en soient les contenus. À condition toutefois qu'il accepte l'idée selon laquelle, au terme d'une procédure valide méthodologiquement - le « sol commun » sans lequel débattre n'a pas de sens - ce à quoi il croit le plus personnellement ne sera pas nécessairement retenu comme résolution commune, valant pour tous, pour la vie en société. Une telle attitude, requise pour chacun, implique une mise en suspens des positions personnelles arrêtées : une attitude à la fois éthique et politique, qui distingue valeurs privées (estimables, mais qui ne peuvent valoir pour tous) et normes publiques (valant pour tous) : quatre registres constituent cette procédure.

Majo HANSOTTE



Les quatre principes fondateurs d'une pensée et d'une action démocratique.

LES REGISTRES ET LES TEMPS DE LA DELIBERATION

Un préalable. Une délibération vent être pratiquées à des moments doit avoir un point de départ réel, lié à des enjeux quotidiens : des difficultés ou des situations à faire évoluer. Important aussi de se donner collectivement une méthode pour perfectionner les actes de parole!

Il s'agit bien d'une délibération et Quelles situations pouvons-nous solution commune en est l'enjeu. Le terme résolution est préféré à celui de décision. Une décision est ponctuelle, définitive et non réversible. Elle se situe principalement dans le registre de l'efficacité. La résolution se donne, elle, comme pouvant être revue (faillible) et elle intègre des choix éthiques et politiques. Une délibération ne se pratique pas en une ou deux heures dans un même lieu : sortir de l'unité de temps et de l'unité de lieu. Les différentes étapes, à mettre en interaction, peu-

différents, avec des écarts de temps entre deux étapes. Chaque registre est un temps propre.

Registre narratif-1. LE VÉCU : émotions et expériences - Le sincère

non pas d'un simple débat : une ré- raconter en relation avec le problème posé ? Ces récits sont recueillis et mis en relation les uns avec les autres. Après ce premier temps et avant le deuxième, il s'agit de produire collectivement un ensemble de questions, suscitées chez chacun par la narration des situations. Lorsque des réactions spontanées surgissent en termes d'affirmations ou de convictions, il s'agit de les transformer en questions, car on ne peut travailler avec des affirmations fermées. Ensuite, il s'agit de classer ces questions par thèmes et de se

donner un agenda formulant une entrée commune dans le travail : on met en débat quelle hypothèse, quelle question, quel problème exactement? Le questionnement sur le vécu permet de formuler collectivement et clairement le problème à traiter, la question ou les questions à résoudre.

Registre scientifique-2. LES FAITS: - Le contexte

Quelles sont les données objectives, matérielles, financières, économiques, sociales et autres, locales ou mondiales, qui influencent les situations? (Voir les sources informatives). Quelles sont nos contraintes ? (Intégrer éventuellement déjà pour ce point des éléments du 4ème temps). Quelles sont nos possibilités ? Quelles sont les obligations liées aux pratiques et fonctions des uns et des autres? Quelles marges de manœuvre se dessinent ?...

Registre politique-3. LES CHOIX ÉTHIQUES ET POLITIQUES - Le Juste

À quelles difficultés vécues et à quelles contraintes donner la priorité? En fonction de quels principes, de quels choix éthiques et politiques ? Quelles solutions, revendications ou perspectives communes et politiques formuler ? lci, il s'agit de mettre les résolutions à l'épreuve du gouvernail. Les options que nous prenons (bonnes pour nous) vont-elles être justes pour les autres acteurs concernés ? Ont-elles des chances d'être justes pour tous (anticipations, généralisations...)?

Registre juridique-4. LE RAPPORT AUX RÈGLES ET LOIS - Le Droit

Quelles sont nos obligations légales ? Que disent les textes de lois,

les circulaires, les règlements d'ordre intérieur ? Les résolutions envisagées relèvent-elles du Droit national ou international? Doit-on tenir compte d'usages contraignants non strictement juridiques? Les règles ou le Droit en vigueur peuventils nous servir et nous soutenir? Ou bien a contrario, ces règles ou ce Droit sont-ils en décalage, voire en défaut, par rapport aux situations?

Les rapports au vécu et au juste nous appartiennent totalement en tant que citoyens ; les experts n'ont pas à nous les dicter. En revanche, en ce qui concerne les rapports au contexte et au droit, nous pouvons nous faire aider pour disposer d'éclairages pertinents.

M. H.

BILAN DE NOS ACTIVITÉS

LE FESTIVAL DES LIBERTÉS À LIÈGE

En partenariat avec différents acteurs culturels tels que l'Orchestre Philharmonique de Liège, Le Forum, le Centre Culturel de Liège Les Chiroux et les Grignoux et à l'initiative du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège et de Bruxelles Laïque, s'est déroulé en octobre le Festival des Libertés. Une programmation riche et diversifiée a proposé aux citoyens que nous sommes de s'interroger sur nos capacités à vivre ensemble. Cette préoccupation nous l'avons relayée et illustrée à travers la thématique des murs pour porter l'éclairage et la réflexion sur les phénomènes de peurs, de replis.

Les murs très matériels tels le mur de Berlin ou encore celui qui sépare Palestiniens et Israéliens, deux peuples sur un même territoire, nous les avons célébrés avec une création originale en Communauté Française de Belgique «The Shouting Fence», spectacle chanté réunissant 300 choristes parmi lesquels de nombreux membres du célèbre groupe vocal liégeois «C'est des Canailles», coproducteur de ce spectacle vibrant et

émouvant dans le cadre superbe de la Salle Philharmonique. Plus de 1.000 spectateurs ont vibré et applaudi ce «Manifeste musical» illustrant l'absurdité d'une séparation entre des hommes et des femmes vécue comme une fracture.

La musique nous le savons est un médium politique et un moyen de résistance puissant et Grand Corps Malade a enflammé le Forum de ses textes poétiques. Son mode d'expression, le slam, nous a offert des instantanés de vie, un moment d'écoute et de tolérance rares, partagés par plus d'un millier de spectateurs.

La résistance à l'oppression par de petits gestes ou de grands faits d'armes, était le propos du spectacle théâtral «Résister, c'est exister» proposé en partenariat avec le Centre Culturel les Chiroux et les Territoires de la Mémoire. François Bourcier, remarquable comédien, incarnait sur base de témoignages authentiques des personnages de résistants, nous invitant à nous interroger sur nos comportements individuels.

Autre vecteur puissant d'éveil de nos consciences : l'image. Eclectique, le Festival a proposé en partenariat avec les «Grignoux» la projection du film de Michael Haneke «Le ruban blanc», palme d'or 2009 à Cannes autour de la question du poids de la morale religieuse sur l'éducation, le document «Mon voisin, mon tueur» sur la question d'une possible réconciliation entre victimes et bourreaux après le génocide rwandais, en présence de la réalisatrice et enfin «East/West sex and Politics» sur l'homophobie en Russie.

Ces films issus d'une compétition internationale, ces spectacles, ces rencontres avaient par leur teneur, leur engagement, leur pouvoir de dénonciation une force qui illustre bien les préoccupations du Festival des Libertés.

Une première édition en Cité Ardente qui n'a pas laissé indifférent.

Catherine MARÉCHAL Directrice adjointe en charge des Actions provinciales

OSEZ LA DIVERSITÉ

Créee en 2006 par le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège et l'Echevinat de l'égalité de la Ville de Verviers pour soutenir la démocratie et lutter contre les idées d'extrême droite, la plateforme « Oser la démocratie » propose cette année le thème de la diversité et rassemble des intervenants de plusieurs communes de l'arrondissement de Verviers.

Du 5 octobre 2009 au 19 mars 2010,à Herve, Spa, Malmédy et Verviers, nous fixons des rendezvous pour que vive la diversité. Pourquoi ces rendez-vous ? Parce que la diversité est plus qu'un thème à la mode, parce que nous voyons dans ce mot une perspective d'égalité entre chacun d'entre nous pour participer ensemble à la construction d'un monde commun plus juste, plus solidaire et plus démocratique, nous invitons les jeunes et moins jeunes à nous rejoindre lors des nombreuses activités pour réfléchir et agir sur les questions de diversité au

travail, de diversités culturelles, de diversité des genres féminin et masculin.

Pour que chacun et chacune se sentent libres de penser, de dire, d'échanger, de débattre avec d'autres par l'un ou l'autre moyen qui lui correspond le mieux, nous déployons un programme riche et varié : ateliers d'écriture slam, projections ciné-débat, atelier théâtre, atelier photo, exposition, jeu d'écriture, sélection originale d'ouvrages...

Toutes ces productions ne resteront pas lettre morte, nous en ferons avec l'autorisation des participants un point de départ pour d'autres moments, pour d'autres réalisations communes...

N'hésitez pas à consulter le programme : www.oserlademocratie.be

> Céline MARTIN Coordinatrice du service Démocratie et Culture



Disponible en féurier 2010

Les Editions du Cerisier

20 rue du Cerisier B-7033 Cuesmes (Mons)

Tél: 065 31 34 44

RETOUR SUR LE PROJET D'ATELIER DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE



L'Atelier offre un cadre valorisant pour apprendre.

Ludo a 11 ans, il est né en Italie, bien qu'il ne sache pas écrire, il parle l'espagnol et le portugais, baragouine quelques mots en italien, yougos-lave et français. Il fait partie de ceux qu'on appelle « les gens du voyage ».

Hugo est né à Seraing et l'école, ce n'est pas son truc, à 12 ans il est en 5ème année et rêve de rejoindre son père pour aller réparer des voitures. A l'école, on le connaît bien, c'est « la petite crapule ». Il faut dire qu'il cogne sur tout ce qui bouge... Histoire qu'on fasse enfin attention à lui.

Behzad est d'origine turque, c'est sa grande sœur, Leyla, 12 ans, qui s'est chargée de son inscription en 3ème maternelle car ses parents « ne parlent pas la langue ». Behzad devrait être suivie par une logopède mais elle ne parvient pas à obtenir des résultats suffisants au test du centre PMS (Psycho Medico Social), pourtant obligatoires pour permettre une telle intervention. Behzad n'est pas stupide, loin de là même. Mais étant arrivée il y a un an à peine, elle ne parle pas français...

Boris est originaire des pays de l'est, il est arrivé en Belgique

cette année et se sent un peu seul. Garçon sympathique, il comprend bien le français mais le parle peu. Par contre, il a la bosse des maths!

Jason est en 2ème année et a de gros problèmes de concentration. Dans sa classe, Madame Lidyne s'arrache les cheveux car chaque enfant ou presque aurait besoin d'une sérieuse remise à niveau avant même de penser pouvoir enfin aborder le programme de l'année. Julie a 9 échecs cette période, Julie s'en fout de toute façon elle pense qu'elle est bête ... la liste est longue.

A ces enfants, à ces professeurs, les ateliers de soutien à la réussite offrent une forme de réponse simple et individualisée. En partenariat avec l'école Morchamps, ce projet de remédiation, qui a pour maîtres mots « valorisation », « estime de soi » et « ludisme » permet plus que jamais aux enfants en décrochage de rattraper le train de la réussite.

Renaud ERPICUM Coordinateur au service Actions locales de Seraing

Plus d'infos sur www.calliege.be\seraing

Ces données, bien qu'inspirées de situations réelles, ont été retravaillées pour préserver l'anonymat du public.

OPINIONS

LE RÉFÉRENDUM : LE CHOIX DE LA CONSULTATION POPULAIRE EN BELGIQUE

Jean Beaufays est professeur ordinaire émérite de Science politique à l'ULG. Il a enseigné les fondements institutionnels de la Belgique à des générations d'élèves. Nous l'avons interrogé sur la question du référendum à l'occasion du vote sur les minarets en Suisse.

Salut & Fraternité : Quelle est la position de la Belgique sur le terrain du référendum et de la consultation populaire?

Jean Beaufays: En Belgique, nous avons choisi la forme de démocratie représentative. C'est-à-dire que le peuple n'a qu'une fonction qui est d'élire ses représentants. Une fois que les représentants sont élus, la fonction officielle du peuple cesse et ce sont les élus qui prennent toutes les décisions et notamment fabriquer les Lois. D'autres pays ont choisi d'autres formules. La forme de démocratie directe n'existe quasiment plus à l'état pur. Ce qu'on voit, ce sont des formes de démocratie semi-directe. Cela veut dire que l'essentiel du régime est représentatif mais qu'une partie quand même des décisions peut être ou doit être réservée au peuple. C'est essentiellement le référendum. (...)

En Belgique, pour différentes raisons, on n'a pas encore choisi cette formule-là mais bien celle de la consultation populaire. C'est-à-dire qu'on demande l'avis des citoyens et puis le milieu politique en fait ce qu'il veut. Il faut bien dire que très généralement, il se moque complètement de ce que les citoyens ont donné comme avis. La plus célèbre consultation populaire, c'est évidemment celle de 1950 dans l'affaire de la question royale. On peut aussi prendre l'exemple de toute une série de consultations populaires au niveau communal pour lesquelles on a vu la même chose. (...)

S&F: En Belgique donc, il n'y a pas de référendum. Y a-t-il eu des tentatives? On entend des revendications dans le programme de partis, comme récemment dans celui de Modrikamen.

Oui, il y a des tentatives régulièrement. Le référendum, en tant que processus de décision, n'existe ni au niveau fédéral, ni au niveau régional en Belgique. C'est considéré comme anticonstitutionnel puisque la Constitution parle d'un régime représentatif. (...)

En Belgique, est-ce qu'on oserait poser la question de la fin ou non de la Belgique ? Si le référendum avait existé, est-ce que la loi sur la dépénalisation sur l'interruption volontaire de grossesse, la loi sur l'euthanasie, la loi sur le mariage

Jean Beaufays est professeur et sur l'adoption par des couples homosexuels, est-ce que tout cela aurait été avalisé par référendum ? (...)

La crainte qu'on avance habituellement en Belgique est celle d'un clivage très tranché entre le nord et le sud. On avait déjà eu ce clivage lors de la consultation populaire sur l'éventuel retour de Léopold III. Les Flamands étaient massivement pour le retour. Les Wallons étaient largement hostiles. Aujourd'hui, si on posait la question sur Bruxelles-Halle-Vilvorde, je n'oserais pas imaginer le résultat. Je crois donc que le monde politique juge prudent de ne pas consulter la population sur des sujets soit éthiques, soit de haute sensibilité politique ou politico-linguistique.

S&F: On a parlé récemment de la consultation sur les minarets en Suisse. Quelle est la différence entre le système belge et les autres systèmes ?

En Suisse, vous avez des référendums qui se déroulent au niveau national et qui exigent une double majorité: une majorité de citoyens et une majorité de cantons. La pratique du référendum est fréquente en Suisse. Il y a tous les ans des référendums qui portent des sujets divers mais quand même beaucoup ces derniers temps sur la place des étrangers, l'immigration, le travail des étrangers. Jusqu'avant l'aventure des minarets pourtant, la population s'est montrée plutôt modérée. (...)

Le référendum en Suisse peut être d'initiative populaire alors que souvent il est d'initiative gouvernementale ou vous trouvez ainsi des dispositions, par exemple en matière d'alcool, qui sont d'initiatives populaires. Le peuple ayant été plus courageux que le pouvoir politique dans l'interdiction de certaines boissons franchement toxiques. (...)

Aux Etats-Unis par ailleurs, lors des élections, on organise souvent des référendums. Le référendum est parfois simplement une façon de mobiliser les électeurs. D'initiative populaire, vous suscitez un référendum sur le mariage homosexuel. Vont se déplacer pour voter contre cette « abomination », une série de républicains, qui, peut-être, seraient restés chez eux autrement. Etant en route, ils vont voter pour le candidat républicain. (...)

S&F: En Suisse, la question des minarets a soulevé beaucoup d'autres questions que celle simplement de l'installation de minarets...

Oui, c'est cela. Les gens répondent oui ou non pour des raisons différentes et en même temps, il y a une pluralité de causes dans chaque camp. Celui qui est intégriste catholique et qui dit « je ne veux pas de minarets, construisons des clochers » et le laïque obtus qui dit « je ne veux pas de minarets et faisons sauter les clochers ». (...)

Pour conclure, on peut dire que c'est le métier de l'Homme politique qui est au cœur de la question. Je crois que le monde politique est tellement obnubilé par les élections et par la pression médiatique qu'on lui met, que cela devient difficile pour lui d'avoir comme rôle de prendre

les meilleures décisions à long

Propos recueillis par Arnaud LEBLANC Rédaction S&F

LE POPULISME EST-IL UN APPEL À LA DÉMOCRATIE ?

La réponse à cette question semble de prime abord très simple : oui ! Le populisme dénonce la particratie, la soif de pouvoir de nos élus, la multiplication des niveaux de pouvoir, la multiplication de nos administrations et du nombre de fonctionnaires, il dénonce le coût de plus en plus élevé des structures de l'Etat, le pouvoir démesuré des syndicats et bien d'autres choses au nom précisément de la démocratie.

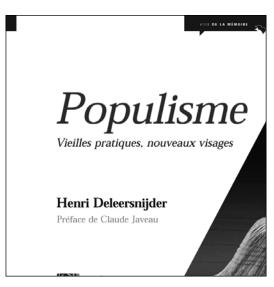
Ecoutez Jean-Marie Dedecker en Flandre, Mischaël Modrikamen à Bruxelles, Arnold Schwarzenegger en Californie, Silvio Berlusconi en Italie, ou encore Bernard Tapie en France et Margaret Thatcher hier au Royaume-Uni, ils dénoncent tout ce qui précède au nom de la démocratie et donc a priori la réponse est simple : oui le populisme est un appel à la démocratie! Pourquoi? Parce qu'il est un appel à plus de démocratie directe, une demande pour un système où les citoyens pourraient exprimer plus facilement leurs volontés sans devoir passer par les partis, les élus, les chambres, les conseils, etc. C'est un appel à une sorte de « démocratie radicale » où le pouvoir effectif serait dans les mains du peuple, c'est en définitive la recherche d'une démocratie authentique, réelle, « pure », qui correspondrait parfaitement à sa définition étymologique grecque (et sa traduction littérale) qui rappelons-le qualifie le régime démocratique de système politique où le pouvoir (cratos) est dans les mains du peuple (dêmos).

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les populistes marquent un intérêt pour le référendum, s'ils font l'éloge du modèle politique suisse, s'ils soutiennent le principe du « recall » qui permet dans certains pays (ou régions) de remettre en question l'investiture d'un élu si un nombre suffisant de citoyens se mobilisent dans ce sens (comme en Californie). Ce n'est pas un hasard s'ils admirent les gouvernements et les pouvoirs locaux, les seuls selon eux à être capables de comprendre les problèmes et les aspirations du peuple.

En fait, à bien y regarder, lorsqu'on analyse de près le populisme, on constate que l'appel à la démocratie du populisme témoigne d'une volonté de réduire la distance entre le peuple « opprimé » et le pouvoir des « élites », entre la société « réelle » et les élus, entre le peuple et les partis politiques, les syndicats, les bureaucrates en tous genres, les administrations, et bien entendu les grandes institutions internationales.

Jean-Marie Dedecker rejette les « compromissions politiques wallonnes », Mischaël Modrikamen dénonce les « intérêts particuliers, individuels ou organisés, fréquemment privilégiés » (Manifeste du Parti populaire), Arnold Schwarzenegger dénonce les « politiciens corrompus », Silvio Berlusconi critique les « juges rouges » à Rome. Et hier déjà, Bernard Tapie rejetait les « politiciens professionnels », c'est-à-dire les « fils de », quand Margaret Thatcher vilipendait pour sa part « les syndicats qui ne défendent qu'eux-mêmes ».

Un fil conducteur caractérise ces discours : le passage du clivage « gauche / droite » au clivage « système / anti-système » ou plus exactement « élites du système contre peuple ».



Le populisme rejette les institutions intermédiaires en faveur d'une relation directe entre le peuple et ses leaders. Et vu de près, l'appel à la démocratie du populisme révèle une volonté de supprimer dans le champ politique toutes formes de médiation entre la volonté du peuple d'une part, et la réalisation effective de cette dernière d'autre part. Cet appel révèle l'écart en termes d'acteurs, d'institutions mais aussi de temps entre la volonté du peuple d'une part et sa réalisation d'autre part.

Vu de près, l'appel à la démocratie révèle une volonté d'éclipser le temps et la politique, d'éclipser le temps nécessaire à l'élaboration d'une volonté collective, à la prise d'une décision appropriée et à la mise en œuvre de son application effective. Il révèle une volonté d'éclipser l'écart temporel entre « volonté » et « réalisation de la volonté ». La vraie nature du populisme, c'est sa volonté de supprimer le « temps politique » inhérent à la démocratie, aux médiations et à la négociation.

Le populisme fonctionne sur un registre mythique. Il rêve d'une démocratie directe idéale où la volonté populaire et son exécution effective se confondraient simultanément. Son message implicite est clair : « Vous voulez, vous aurez. Tout de suite! »

La rhétorique populiste simplifie les enjeux qui animent l'histoire et la politique, elle réduit les luttes sociales, les inégalités, la crise économique, l'insécurité, le chômage et bien d'autres thèmes politiques majeurs à une opposition tendue entre deux acteurs uniques prétendument homogènes : le peuple et les élites. Le discours populiste offre une vision duale du combat social et politique et partant, réduit l'histoire politique à la lutte entre les élites d'une part et le peuple d'autre part.

En conclusion, et contrairement à ce qui est souvent dit, le populisme n'est pas synonyme d'extrême droite. Il est juste une vision de la politique ultra-simplifiée qui peut être mobilisée par toutes sortes d'idéologies de droite, de gauche, d'extrême gauche, etc. Il est un appel à la démocratie mais sur un registre simplificateur et donc démagogique.

Jérôme JAMIN Rédacteur en chef de La Revue Aide-mémoire

PRISES DE POSITION

PÉTITIONS

Dans le cadre de ses combats, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège est régulièrement signataire de pétitions qui défendent des valeurs prônées par son Manifeste. Vous pouvez, vous aussi, soutenir ces actions.

Nous attirons néanmoins votre attention sur le fait que certaines d'entre elles, vu les délais de publication de notre revue, peuvent être clôturées.

Préserve ta vie privée

Une directive européenne imposant aux opérateurs de télécommunication et aux fournisseurs d'accès internet de conserver toutes les données de communication des citoyens devrait prochainement être transposée dans notre droit national. Une mesure qui touchera tous les citoyens; dix millions de belges deviennent des suspects

La Ligue des Droits de l'Homme, l'Ordre des Barreaux Francophones et Germanophones, l'Association des Journalistes Professionnels... dénoncent une inflation législative qui réduit progressivement nos libertés individuelles, sous le prétexte d'améliorer la sécurité. Les organisations appellent le législateur à ne pas transposer cette directive et le gouvernement à prendre des initiatives visant à l'amélioration de son

voir: www.bewaarjeprivacy.be/fr

Peut-on encore aujourd'hui réaliser un documentaire sur des personnes privées de papiers?

José Chidlovsky, réalisateur d'un documentaire sur les sans-papiers, a été entendu le 5 octobre par la police des frontières à Toulouse en qualité d'«aidant», pour avoir hébergé l'une des protagonistes de son film. La police a reconnu l'infraction et transmis le dossier au procureur qui doit décider ou non d'une mise en examen. S'il est inculpé, il risque 5 ans de prison et 30.000 euros d'amende.

voir: philosophes-en-garde-a-vue.blogspot.com/2009/10/soutien-jose-chidlovsky.html

Assurer à tous un revenu minimum adéquat!

Cet appel lancé par le réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale entend exprimer sa préoccupation face à l'érosion des systèmes de protection sociale en Europe. Il revendique une action concrète répondant à l'application de la recommandation de la Commission Européenne de 2008 sur l'inclusion active des personnes exclues du marché du travail de «reconnaître le droit fondamental de la personne à des ressources et des prestations sociales suffisantes pour vivre conformément à la dignité humaine».

voir: www.adequateincome.eu/fr

Une enquête sur la mort de Julien Lahaut

Le 18 août 1950, Julien Lahaut, leader communiste est assassiné à Seraing, une semaine après la prestation de serment du roi Baudouin. Ses meurtriers et ses commanditaires n'ont jamais été retrouvés. Le gouvernement vient de stopper l'ouverture d'une étude scientifique pour tenter de découvrir la vérité.

voir: petitions.agora.eu.org/julienlahaut

Le Manifeste de Bruxelles des femmes et des hommes contre la violence à l'égard des femmes

Des millions de femmes sont victimes de violences dans le monde. Il s'agit du plus grand scandale en matière des droits humains et de la violation des droits fondamentaux la plus importante en nombre, présente sur tous les continents et dans toutes les sociétés, en temps de paix comme en temps de guerre ou de conflit.

En Belgique aussi, aujourd'hui encore, trop de femmes risquent quotidiennement d'être agressées moralement, psychologiquement, physiquement, sexuellement. voir: www.amnestyinternational.be/doc/article15524.html

«Salut et Fraternité», périodique trimestriel, est édité par le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, asbl. Les articles et illustrations n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Avec la collaboration de: Jean BEAUFAYS, Renaud ERPICUM, Majo HANSOTTE, Jérôme JAMIN, Arnaud LEBLANC, Joseph LICATA, Catherine MARÉCHAL, Céline GÉRARD, Céline MARTIN, Cécile PARTHOENS, Hervé PERSAIN, Denis STOKKINK, Marc VANDEWYNCKELE.

Certains textes et intertitres sont de la rédaction.

Photos: Centre d'Action Laïque de la Province de Liège.

Editeur responsable: Hervé PERSAIN, Président, Boulevard d'Avroy, 86 - 4000 Liège

Direction: Jacques SMITS.

Comité de rédaction: Philippe EVRARD, Céline GÉRARD, Arnaud LEBLANC, Isabelle LEPLAT, Cécile PARTHOENS, Stéphane WINTGENS.

Publicité: Karin WALRAVENS.

Administration: Pascale BEUKEN, Pascale RIGA



N° 68 - Tirage: 6.000 exemplaires - Envoi gratuit sur demande.

Centre d'Action Laïque de la Province de Liège Contacts publicité: Karin Walravens - 04/232.70.06



Le 15 décembre 2009, le Centre d'Action Laïque a organisé la distribution du journal « Vraiment » dans les principales gares de la Belgique francophone. A Liège, près de 3.000 exemplaires ont été emportés par les navetteurs qui transitent par la gare des Guillemins. Inscrits dans la campagne communautaire du CAL, le journal et le site internet qui y est lié (www.vraiment.eu) nous invitent à sortir du prêt-à-penser. Quelles gu'elles soient, toutes les nouvelles du journal sont fausses. Certaines auraient pu être vraies ou pourraient le devenir demain mais ce journal est purement et simplement fantaisiste. Il a été distribué pour inviter ses lecteurs au questionnement et à la réflexion. Vous pouvez retrouver ce journal avec ce numéro de Salut et Fraternité. Partagez-le avec vos connaissances, provoquez le débat et questionnez ensemble l'esprit critique dans notre société dite de l'information.



Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège remercie ses partenaires

La Région Wallonne, la Présidence du Gouvernement wallon, le Ministre de l'économie et de l'emploi, la Communauté Wallonie-Bruxelles/Communauté Française de Belgique, la Direction Générale de la Culture, le Service général de la Jeunesse et de l'Éducation Permanente, la Ministre de la Culture et de l'Audiovisuel, la Province de Liège, Liège Province Culture, Liège Province Jeunesse. les villes de Liège. Seraing et Waremme.















